

# “Hercule” : un projet qui électrifie

**SOCIAL.** Une motion a été signée le 17 février par les élus du comité syndical pour s’opposer au projet de restructuration d’EDF.

Entre EDF et le Syndicat départemental d’énergie de Dordogne (SDE 24) le courant ne passe plus !

Baptisé “Hercule”, ce projet consiste à scinder le groupe en trois entités distinctes afin d’en ouvrir une partie à l’actionariat privé. En effet, le groupe souhaite se développer rapidement dans l’énergie solaire et éolienne, qui promet une forte croissance dans les années à venir. La création d’une nouvelle entité EDF “vert”, qui regrouperait la vente d’électricité aux consommateurs, les activités d’Enedis et la production d’énergies renouvelables, lui permettrait de se rendre plus attractif aux yeux des investisseurs. D’autre part, afin de financer les investissements massifs pour prolonger la durée de vie de ses centrales nucléaires, le groupe EDF a demandé au gouvernement d’engager une négociation avec la Commission européenne pour qu’elle réforme le mécanisme



**SDE 24 réclame une meilleure concertation dans ce projet.**  
(Ph. Enedis)

créé en faveur de l’émergence de la concurrence sur le marché de la fourniture d’électricité. Les dispositions actuelles obligent EDF à

vendre un quart de sa production nucléaire à un prix fixé par la loi, qui n’a pas évolué depuis 2011. La Commission européenne, sou-

cieuse de ne pas entraver le libre jeu de la concurrence en accordant un « coup de pouce » à EDF, souhaite qu’une séparation stricte soit mise en œuvre entre les activités de l’énergéticien français.

## **Pourquoi le SDE 24 s’oppose-t-il à ce projet ?**

Pour le syndicat, l’enjeu se situe au niveau de la juste répartition de la distribution de l’énergie. Ce dernier rappelle que ce sont les communes qui sont propriétaires des réseaux et qui, via le syndicat, investissent massivement chaque année pour moderniser et développer leurs infrastructures. Le SDE 24 assure, pour leur compte, le contrôle local des activités d’Enedis et de sa politique d’investissement. « *Le nouveau modèle économique envisagé par le groupe EDF pourrait alors remettre en cause cette gouvernance locale et le droit de propriété des collectivités. Cela aurait de lourdes conséquences sur*

*le plan stratégique de la Dordogne en termes d’amélioration de la qualité de distribution, de sécurisation des lignes et d’adaptation des réseaux aux objectifs de transition énergétique* », estime le syndicat. L’autre crainte pour lui, est de voir le mécanisme tarifaire (qui permet à tous les consommateurs de bénéficier du même tarif du kWh, peu importe sa situation), remis en question. C’est la raison pour laquelle le président du SDE 24 et le comité syndical ont signé une motion pour s’opposer à ce projet de restructuration.

Le syndicat souhaite aujourd’hui que les autorités concédant la distribution publique de l’électricité soient associées aux arbitrages concernant ce projet de réorganisation d’EDF, notamment pour ce qui concerne Enedis, « *afin que l’intérêt général énergétique de nos territoires soit pérennisé* », conclut-il.

**Théophile Mercier**